

Haies bocagères. 7 km seront plantés

Le Syndicat mixte du Loch et du Sal (SMLS) porte depuis 2010 le dispositif Breizh Bocage sur son territoire. C'est un programme volontaire et gratuit de replantation bocagère destiné en priorité aux agriculteurs. Ce dispositif bénéficie du financement de l'Europe, de la Région, du Département, de l'Agence de l'eau et de l'ensemble des adhérents du SMLS.

L'objectif principal est la régulation des eaux de ruissellement et des phénomènes d'érosion qui emportent, principalement, la meilleure terre agricole ainsi que la reconquête de la qualité de l'eau. S'y ajoute en lien avec les fonctionnalités du bocage, d'autres vocations telles que la biodiversité, la protection des cultures et du bétail, la production de bois, le patrimoine paysager... « L'objectif est d'utiliser les plantations et les talus pour casser le ruissellement qui entraîne dans les rivières et cours d'eau les polluants comme l'azote, le phosphore ou encore les produits phytosanitaires ». Le second volet de Breizh Bocage est engagé depuis



Les essences d'arbres qui seront plantées sont locales pour parfaitement s'adapter aux lieux et berges à sauvegarder, comme celles que montre Alexandre Crochu, mises en terre il y a maintenant trois ans sur une partie du territoire.

2015.

Le programme 2015

Cette année 2016 est marquée par un programme de plantation lancé sur la partie Est-Ouest du Loc'h avec pour volonté la plantation de 7 km de haies. Afin de faire découvrir le programme et proposer

d'éventuels projets d'aménagement, Alexandre Crochu, le chargé de mission bocage, va être amené à contacter l'ensemble des exploitations ayant des parcelles sur ce secteur. Les lieux concernés sont principalement Brandivy, Locmaria, Locqueltas, Plaudren, Grand-Champ...